

Liaison Nationale Matériel

La concurrence s'installe dans les ateliers SNCF... Invitée par la direction SNCF !

Une chaîne de modifications pour les Z2N, matériel Transilien, est installée dans les ateliers du TSEE (Technicentre Sud Est Européen, atelier TGV) depuis 2 ans... A partir de janvier 2021, la direction envisage de transférer la quasi intégralité de cette charge à une entreprise sous-traitante privée.



Sous prétexte que peu de cheminots du TSEE sont volontaires (rien n'a été fait pour les y inciter, peu ou pas de communication, aucune proposition aux agents en EIM...), que les Technicentres industriels ne veulent plus assumer cette charge de travail ou détacher des agents pour la réaliser, et que le TSEE n'arrive pas à embaucher. **Ça en fait des excuses bidons....**

Tiens, on n'arrive pas à embaucher, pourtant les patrons nous ont raconté pendant des années que c'était le statut qui empêchait de payer correctement les cheminots, donc de trouver des embauches....
Des sacrés menteurs ces dirigeants!

La chaîne de modification touche des éléments sensibles de la SEF tels que sécu, portes, méca, frein etc. Il est aussi prévu que ces agents fassent du travail prévu dans les ITM. Pour une durée de 2 ans et renouvelables 2 fois 1 an.

La direction veut donc bien introduire la concurrence entre les salarié(e)s !



Ce n'est pas la première fois que les décideurs tentent d'introduire la sous-traitance au matériel via les entreprises privées, et à chaque fois, on peut en mesurer les résultats.

Les dirigeants du privé étant plus intéressés par leurs bénéfices et ceux de la SNCF par les économies, au final ce sont les conditions d'emplois des salarié(e)s et la qualité de la maintenance qui trinquent !

Le dernier exemple en date est une Ter 2N pg (23500) de la région AURA dont le président a voulu faire faire la révision par une entreprise privée.

A l'arrivée, faute d'une formation de haut niveau et guidé par l'appétit vorace des dirigeants, il aura fallu une année pour que les cheminots la remettent en état de rouler!

Mais les dirigeants n'en tirent aucune leçon !

La direction a tout fait pour développer la sous-traitance, maintenant elle va ouvrir les ateliers de la SNCF à une entreprise du privé (24 agents de maintenance de toutes les spécialités!).

Elle va fournir quasiment tout ce dont l'entreprise a besoin : transgerbeur, plateforme élévatrice, équipements de surveillance et de mesures (pinces à sertir, clé dynamo) et tout ce qui est spécifique au chemin de fer comme des passerelles de nez....

Par contre, ce seront les cheminots qui valideront ces opérations, ben oui, en cas d'accident il faudra bien un responsable !



L'entretien du matériel n'est pas juste un coût ! La maintenance ne doit pas subir le dumping social !

C'est bien ce mandat qu'auront les élus SUD-Rail aux Conseils d'administration dans la SA Voyageurs et dans la SA SNCF.

A qui faites vous confiance pour porter votre parole au plus haut niveau de l'entreprise?



Du 4 au 10 décembre, aucune voix ne doit manquer aux listes SUD-Rail dans les conseils d'administration des SA Voyageurs et SA SNCF !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL: 01 42 43 35 75
FAX: 01 42 43 36 67

@ : federation@sudrail.fr
INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union syndicale
Solidaires